

# **L’Appropriation du concept de démocratie**

## **à travers l’évolution des notions de peuple et d’État en Chine**

Céline WANG

Université Paris Diderot-Paris 7

Centre de Recherche : CESSMA-Axe Savoir

Depuis la guerre de l’Opium, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les mouvements réformateurs qui naissent en Chine ont pour objectif de faire face aux crises socio-politiques à l’intérieur du pays et aux invasions des Puissances occidentales, et sont pour cela obligés de passer par une tentative de l’appropriation du savoir de ces dernières, de façon à justifier leurs projets de réforme ou de révolution afin de moderniser le pays et de mettre fin au retard chinois face aux pays dominants en Asie. Notre étude consiste à envisager le processus de l’appropriation des idées occidentales à travers les notions de peuple et d’État aux alentours de 1890. Avant d’entrer dans le vif du sujet, il convient de préciser ce que nous entendons par « appropriation ». Nous dirons que c’est le processus qui permet de s’assimiler une notion étrangère avec les éléments culturels disponibles à un moment donné. L’appropriation ainsi que l’assimilation modifie donc nécessairement l’objet traité dans ce processus, avec pour résultat une production de nature hybride à même de s’harmoniser (plus ou moins) avec les bases culturelles autochtones. Commençons donc par évoquer brièvement la notion de peuple traditionnelle avant l’introduction du concept de démocratie en Chine.

### **Notion historique de peuple et fondement de l’État**

Dans l’Antiquité, le terme « *min* » (peuple) désigne l’ensemble des habitants du pays, divisés en quatre catégories : lettrés, paysans, artisans et commerçants, se trouvant dans une position inférieure vis-à-vis du souverain. Toutefois, il existe un courant de pensée qui souligne le caractère fondamental du peuple et son rôle déterminant dans la stabilité de l’État, tandis que le souverain tient son autorité d’une force morale supérieure qui guide à travers lui la communauté humaine tout entière (*tianxia*). Et la reconnaissance morale est tributaire de l’agrément du peuple, mais non de celui du souverain, c’est ce qu’on entend par la notion de *primauté du peuple* (*minben sixiang*).

Force est de constater que l’idée de l’importance du peuple est directement liée au souci de la stabilité de l’État et non de celui de la liberté individuelle, et qu’en dépit du rôle essentiel accordé au peuple, dans les faits, ces idées n’oblitérent en rien le caractère sacré (divin) du pouvoir suprême du souverain, puisqu’il est conféré par le « mandat céleste » et sans intermédiaire, ni le principe fondamental qui régit les grandes relations des hommes à savoir la subordination des sujets au prince, du fils au père et de la femme au mari, ces principes constituant le courant de pensée dominant dans la société, tandis que les idées de « primauté du peuple » anti-despotiques leur sont subordonnées, et se trouveront même progressivement marginalisées, voire condamnées comme subversives (hétérodoxie), il leur est donc impossible de prendre de l’essor dans un tel carcan. Ce n’est que vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle que la notion de primauté du peuple sera remise à l’honneur dans un contexte de crise étatique et viendra donner corps au concept de démocratie. Il s’agit d’une ré-appropriation de cette notion dans le processus d’appropriation du concept de démocratie. Les principaux pionniers de cette exploration furent les Chinois étudiant en Europe, aux Etats-Unis et au Japon, dont le nombre n’avait cessé de croître au début du XX<sup>e</sup> siècle, ainsi que des dissidents exilés à l’étranger à cette époque.

### **Quelques exemples de modalités de l’appropriation**

L’introduction de la pensée démocratique en Chine a connu de multiples épisodes que nous n’aurons pas le loisir de rapporter ici. Les nombreux débats d’idées qu’elle a suscités peuvent être envisagés comme un phénomène de mastication et procède de leur tentative d’assimiler la pensée

démocratique occidentale à une pseudo antériorité chinoise — avec des philosophes tels que Mozi (468-376 A.C.), Mencius (372-298 A.C.), Huang Zongxi (1610-1695), etc. Il s'agit en effet aussi d'une réappropriation des fondements d'une culture chinoise laissée en friche par les progressistes qui utilisent ces références vernaculaires afin de se rendre intelligibles et de rendre intelligible à leurs compatriotes (tout en ménageant l'orgueil national) une pensée qui ne pourrait sans cette démarche rencontrer un écho important, ils s'opposent ainsi aux conservateurs qui rejettent le concept de démocratie comme une hérésie étrangère.

La démocratie est d'abord envisagée comme un système politique différent (pour ne pas dire nouveau) de celui que la Chine a connu depuis les Qin (221-207 A.C.) avec un mode de souveraineté par transmission héréditaire, mais qui s'inscrit dans la droite ligne des souverains exemplaires antiques considérés comme incarnant la primauté du peuple.

Parmi les auteurs occidentaux de différentes époques, la pensée de Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) retient tout particulièrement leur attention, à la différence de notions, telles celle de liberté individuelle de J.S. Mill ou de tolérance de Voltaire, qui ont eu moins d'écho chez les intellectuels chinois (qui se préoccupaient avant tout du salut national). Considérée comme l'œuvre fondatrice de la société moderne, le *Contrat social* introduit par l'intermédiaire japonais jouit alors d'une vaste audience parmi les jeunes intellectuels chinois. En effet, la notion de souveraineté du peuple est perçue par la plupart des intellectuels et révolutionnaires de cette époque comme analogue au principe chinois de primauté du peuple, alors qu'il manque à ce pays un système efficace pour la rendre effective. Le système démocratique (incluant parlement, partis, constitution, séparation des trois ou cinq pouvoirs, élection présidentielle) vient apporter la solution pour mettre en œuvre ce principe et pour donner la possibilité de sauver le pays avant de réaliser l'idéal de la Grande Unité universelle (*datong*), objectif fixé par les sages antiques.

### **Deux penseurs du début du XX<sup>e</sup> siècle : Liang Qichao et Liu Shipei**

Les résultats de cette appropriation et de ces prolongements peuvent être illustrés à travers le parcours de deux penseurs chinois de cette époque, qui synthétisent chacun de leur côté la division qui règne au sein de l'intelligentsia chinoise. Liang Qichao (1873-1929), qui se prononce, au début de son exil au Japon, pour une rupture radicale avec les valeurs traditionnelles et stigmatise leur incompatibilité avec les idées occidentales et Liu Shipei (1884-1919), tenant d'une rénovation de la tradition par les idées occidentales.

Liang Qichao, précurseur du mouvement iconoclaste du 4 Mai 1919 (qui sera considéré plus tard comme l'équivalent chinois des Lumières) tente de redéfinir le concept d'État (*guo*) à l'aune des idées démocratiques pour promouvoir le pouvoir du peuple, condition indispensable à ses yeux au salut national. Tout en faisant ressortir le contraste qui existe entre le système politique chinois et celui des États modernes, il fait remarquer que dans un « État-famille » telle que la Chine, l'intérêt de l'État et celui du peuple sont distincts : « La prospérité et la décadence du peuple et celles de l'État n'ont aucun rapport entre elles, puisque celles-ci n'appartiennent qu'à une seule famille impériale » ; tandis que dans un « État-nation » démocratique, l'intérêt de l'État et celui du peuple sont identiques : « *État et peuple* désignent le même corps. C'est pour cela que la prospérité et la décadence du peuple et celles de l'État sont indissociables ». Aussi en vient-il à remettre en cause le système politique dynastique, ainsi que l'enseignement qui l'a entretenu jusqu'alors : « Depuis des milliers d'années, les *usurpateurs [du pouvoir] du peuple (minzei)* ont fait de l'État leur pré carré, les administrations et les institutions sont toutes établies afin de protéger leur patrimoine. L'art de gouverner l'État en Chine est fondé sur cette base. Il consiste à maintenir le peuple dans l'ignorance, dans la docilité et dans l'isolement ».

Il convient de constater l'évolution des idées à travers Liang Qichao qui se réapproprie la thèse anti-absolutisme de Huang Zongxi (1610-1695) considéré comme penseur le plus audacieux à la charnière des Ming et des Qing au XVII<sup>e</sup> siècle — dont l'ouvrage fut interdit jusqu'alors en raison de sa vilipendaison du système autocratique en place depuis les Qin (221-207 av. J. C.) —, tout en se montrant plus radical : au lieu de se borner à la critique des empereurs postérieurs à la dynastie des Qin, Liang Qichao n'hésite pas à condamner le système despotique dans son ensemble. Par ailleurs,

s'inspirant de Rousseau pour qui l'État et le peuple sont composés des mêmes hommes envisagés sous différents rapports, il introduit une nouvelle notion d'État lorsqu'il souligne que « l'État et peuple désignent le même corps (composé l'un et l'autre par les mêmes hommes) », mais à la différence du Citoyen de Genève dont le premier souci est la sauvegarde de la liberté individuelle, Liang Qichao se préoccupe avant tout de changer la mentalité de ses compatriotes afin de sauver sa patrie. Aussi s'efforce-t-il de montrer que l'origine des faiblesses de la Chine, ainsi que des défaites qu'elle a subies depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle se trouve aussi dans ce système de « l'État-famille » (*guojia*) : ce qui différencie le peuple de l'État-nation (*guomin*) de celui de l'État despotique, c'est que dans le premier le peuple jouit de droits souverains (*zhuquan*), alors que dans le second, privés de ceux-ci, il est réduit à l'état d'esclave (*nuli*). Par conséquent, il va de soi que c'est l'État de quelques personnes d'une même famille qui subit chaque fois des défaites face aux États de millions de personnes du peuple : « Quand il s'agit des agressions d'un État autocratique, on peut y résister par la force de l'État-famille, mais s'agissant des conquêtes d'un État démocratique, on ne peut y résister que par la force d'un État-nation ». Profondément convaincu que la pensée politique traditionnelle, tributaire de la seule capacité morale du prince et du gouvernement est inefficace, et que le gouvernement despotique ne s'adapte plus au temps moderne, Liang propose alors de prendre le principe de la liberté pour fondement de l'État et de conclure un contrat entre le gouvernement et le peuple pour fixer les limites de leurs pouvoirs respectifs afin de changer cet état de choses.

À la différence de Liang Qichao qui après son arrivée au Japon, parle de la « destruction » de tout ce qui est ancien, Liu Shipei, l'auteur de l'ouvrage intitulé *La Quintessence du contrat du peuple chinois* (1903) tend à montrer que l'idée démocratique est l'accomplissement de la pensée chinoise et que cette dernière conserve en ce domaine toute sa richesse. Conçu à des fins plus politiques que scientifiques, cet ouvrage revêt un caractère nettement polémique. Il s'agit là d'une première tentative pour comparer point par point la pensée occidentale avec la pensée chinoise (de l'Antiquité jusqu'à l'époque moderne), à partir de plus d'une centaine de textes de datations diverses. A rebours des « conservateurs obstinés » qui prennent pour fondement le savoir chinois (*zhongxue wei ti*) et rejettent la pensée politique occidentale, Liu Shipei cherche à établir des analogies entre eux, tout en s'efforçant de montrer que la Chine ne se trahirait pas elle-même en devenant un État démocratique, car selon lui, les germes de la démocratie se trouvent dès l'origine dans la culture chinoise. Cependant le résultat auquel il aboutit ainsi fait du « contrat du peuple chinois » une théorie nouvelle tant par son expression que par son contenu : les idées qui y sont exprimées brisent le cadre de la notion traditionnelle de *primauté du peuple* : le peuple au lieu d'être *considéré simplement* comme « fondement de l'État », doit prendre des décisions dans les affaires qui le concerne et élire les hommes du gouvernement qui ne sont que ses représentants ou ses missionnaires ; à lui de les révoquer, si ces derniers l'empêchent d'exercer ses droits. Ces idées démocratiques que Liu Shipei met en relief sont toutes puisées dans les canons classiques confucéens qu'il s'attache à rendre explicites à la lumière des *idées* rousseauistes.

### **Conclusion : retour à la notion de « primauté du peuple »**

Si l'appropriation des idées démocratiques a contribué à l'élaboration du programme de la révolution de 1911, qui mit fin au système impérial, les échecs répétés de la démocratie en Chine au début du XX<sup>e</sup> siècle ont accredité l'idée que la tradition chinoise lui était contraire et ont conduit au radicalisme culturel du Mouvement du 4 mai 1919 qui était dirigé contre la tradition confucéenne. Ce mouvement, qui avait aussi pour objectif d'établir la démocratie en Chine, a pourtant abouti au communisme. La Révolution culturelle pourrait être considérée comme l'apogée de cette radicalisation : elle a évincé les autres mouvements d'idées jusqu'à occuper tout l'espace des débats et à briser, au profit du monisme révolutionnaire, les ressorts anciens et les modes d'organisation de la société civile chinoise. Depuis les années 1990, on assiste à une réappropriation de la culture traditionnelle chinoise. C'est dans ce contexte que la notion de « primauté du peuple » réapparaît dans les discours officiels pour expliciter la démocratie : « celle-ci relève d'un sens nouveau de la primauté du peuple ». Or cette « primauté du peuple » ayant avant tout un rôle de morale sociale, n'est qu'un produit du système autocratique. L'on peut constater que la notion de démocratie, assimilée au concept de *minben*, est restée

en fin de compte sans effet notable ; semblablement la notion de souveraineté du peuple n'aura été qu'une reconnaissance de façade dénuée d'incidence législative. Dans le processus de mondialisation qui accompagnera cette période postrévolutionnaire, on s'interroge sur le moyen d'édifier un vrai système démocratique adapté à la réalité chinoise, c'est-à-dire tenant compte des traditions culturelles et répondant à la demande des citoyens, là est la question explorée et débattue de nos jours par l'intelligentsia chinoise.

### Références bibliographiques

- BILLIQUOD, Sébastien et THORAVAL, Joël (2009), « La Chine des années 2000 : regards nouveaux sur le politique », *Extrême-Orient/Extrême-Occident*, N°31, p. 5-31.
- CHEN Yan (2002), *L'Éveil de la Chine*, Paris, L'Aube.
- CHENG, Anne (1997), *Histoire de la pensée chinoise*, Paris, Seuil.
- CHENG, Anne dir. (2007), *La Pensée en Chine aujourd'hui*, Gallimard.
- FAIRBANK, John K. (2013), *Histoire de la Chine des origines à nos jours*, Paris : Tallandier.
- HUANG K'o-wu (2013), *Jindai zhongguo sichao yu renwu* (Courants de pensée et personnages de la Chine moderne), Beijing : Jiuzhou chubanshe.
- HUANG Philip C. (1972), *Liang Ch'i-chao and Modern Chinese Liberalism*, Seattle, University of Washington Press.
- Huang Zonxi quanji* (1895) (Œuvres complètes de Huang Zongxi), compilé par Shen Shanhong, Zhejiang : Edition classique, 2 vols.
- JIANG Hao, QIAN Zongwu, (1990) *Jinguwen Shangshu quanyi* (Traduction intégrale en chinois moderne du *Livre des Documents*), Guizhou : Renmin chubanshe.
- LEVENSON, Joseph R. (1965), *Liang Ch'i-ch'ao and the Mind of Modern China*, Cambridge, Harvard University Press.
- Liang Qichao xuanji* (1984) (Œuvres choisies de Liang Qichao, en abrégé : *LQCXJ*) compilé par Li Huaxing, Wu Jiayun, Shanghai : Renmin chubanshe.
- LIANG Qichao (1921), « *Qingdai xue shu gailun* » (Introduction aux courants intellectuels à l'époque des Qing), in *Yinbingshi heji* (Collection des œuvres du Studio du Buveur d'eau glacée de Liang Qichao), 40 volumes, compilé par Lin Zhijun, Pékin, Zhonghua shu, 1936, vol. 34.
- LIANG Qichao (1901), « *Guojia sixiang bianqian yitong lun* » (Évolution des différentes conceptions de l'État), *LQCXJ*, pp.184-194.
- LIANG Qichao (1899), *Lun jinshi guomin jingzheng zhi dashi ji Zhongguo zhi qiantu* (De la tendance générale à la rivalité entre les nations modernes et de l'avenir de la Chine), in *LQCXJ*, pp.116-122.
- LIANG Qichao (1899), « *Pohuai zhuyi* » (De la destruction), in *LQCXJ*, pp. 98-99.
- LIANG Qichao (1901), « *Zhongguo jiruo suo yuan lun* » (De l'origine de l'affaiblissement de la Chine), *LQCXJ*, pp.140-148.
- LIU Shippei (1903), « *Zhongguo minyue jingyi* » (La Quintessence du Contrat du peuple chinois), (1903) *Liu Shenshu xiansheng yishu* (Œuvres de Liu Shippei) (1934), vol. 16.
- LÜ Xiaobo (2004), « Fansi dangqian zhongguo 'Minben zhuyi' de kuozhang » (Repenser la propagation de la notion de « primauté du peuple » en Chine aujourd'hui), *Dangdai zhongguo yanjiu* (*Modern China Studies*), N°1, pp. 18-25.
- MA Licheng (2012), *Dangdai zhongguo bazhong shehui sichao* (Huit courants de pensée sociale de la Chine contemporaine), Beijing, Shehui kexue wenxian chubanshe.
- Sishu duben* (1979) (*Les Quatre livres classiques*), annotation par Gao Zhengyi, Tainan, Dafushuju.
- SUN Yat-sen (1924), « Le principe du pouvoir du peuple », in *Sun Zhongshan quanji* (Œuvres complètes de Sun Yat-sen), Beijing : Zhonghua shuju, 1981, 9<sup>e</sup> vol.
- YU Yingshi (2000), « La conférence prononcée en septembre 1988 à l'Université chinoise de Hongkong », in *Zhishifenzi lichang : jijinzhuyi yu baoshouzhuyi* (Les Positions des intellectuels : entre le radicalisme et le conservatisme), Hong-Kong, Shidai wenyi chubanshe Changchun, pp. 1-29.
- XU Xizhu, « *Shilun minben sixiang dui rendazhidu jianshe de jiejian jiazhi* » (De la valeur empruntée des idées de primauté du peuple dans la construction du système de l'Assemblée populaire) <http://www.people.com.cn/zgrdxw/news/200003/02/103.html>, Consulté le 13 avril 2015.
- ZHANG Lun (2003), *La Vie intellectuelle en Chine depuis la mort de Mao*, Paris, Fayard.